



COMMUNIQUE DES ELUS EN CAP NATIONALE C

Au vu de la situation catastrophique des effectifs de la catégorie C qui s'est encore fortement dégradée, nous sollicitons une audience auprès de Monsieur MAGNANT, chef de service des ressources humaines.

En effet, le projet de mouvement général catégorie C administratif paru le 11 avril 2016 sur Ulysse fait ressortir un déficit de 3240 agents (2596 en 2015). Celui-ci s'élève à 1315 agents pour la Région Ile de France (RIF) et 1925 agents pour la province.

Et ce n'est pas l'appel des listes principales des concours externes et internes 2015 s'élevant à 1013 lauréats qui comblera ce déficit !

Du fait de ce manque toujours croissant d'effectifs, des pans entiers de nos missions ont été abandonnés.

De plus, l'administration a modifié les règles de 1ère affectation en imposant aux lauréats des concours internes et externes de catégorie C, une durée de séjour de 3 ans dans le but de « stabiliser » les collègues notamment en RIF au mépris de leur choix de vie.

Cette politique met en péril notre service public républicain et les agents vivent au quotidien une souffrance au travail et des difficultés croissantes pour accomplir leurs missions.

Pour des raisons strictement budgétaires, l'administration est responsable de :

- 54 % des suppressions d'emplois (PLF 2016) supportées par la seule DGFIP qui aura perdu 20 000 agents depuis sa création en 2008
- d'un calibrage inadapté du recrutement à hauteur des besoins des services.
- d'un manque d'anticipation des départs à la retraite.

Aussi, nous allons exiger que les listes complémentaires des concours internes et externes (1251 lauréats) soient appelées immédiatement pour une affectation au plus tôt.

Cet apport permettra d'augmenter le nombre de mutations lors des suites du mouvement général. Cela se traduira notamment par un nombre de mutations de la RIF vers la province et de département à département plus conséquent.